



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.



## Participation des parlements au quatrième cycle de l'Examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies

Réunion d'information préparatoire en ligne à l'intention des parlements des pays dont la situation des droits de l'homme sera examinée par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU du 23 janvier au 7 février 2023. La réunion est organisée par l'Union interparlementaire (UIP) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)

**Lundi 12 septembre 2022, 15 h 00 - 16 h 45 (HAEC, heure de Genève)**

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU), le Conseil des droits de l'homme de l'ONU (CDH) examine tous les quatre ans et demi la situation des droits de l'homme de chaque État membre de l'ONU. Chaque État ayant fait l'objet d'un examen se voit ensuite adresser des recommandations spécifiques quant aux mesures à prendre pour améliorer la promotion et la protection des droits de l'homme au niveau national.

Le CDH démarrera le quatrième cycle de l'EPU en novembre prochain. Au cours des trois premiers cycles, l'Union interparlementaire (UIP), en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), a encouragé les parlements à contribuer au processus de l'EPU, dans la mesure où la mise en œuvre de près de 80 % des recommandations issues de l'EPU nécessite l'intervention du parlement.

En prévision de l'ouverture du quatrième cycle de l'EPU, plusieurs suggestions ont été formulées en tenant compte des enseignements tirés des cycles précédents afin de mieux tirer parti des contributions des différentes parties prenantes, parmi lesquelles le parlement, et d'assurer une meilleure mise en œuvre des recommandations issues de l'EPU.

La réunion d'information préparatoire en ligne proposée par l'UIP et le HCDH vise à étudier avec les parlementaires et le personnel parlementaire des 14 pays dont la situation des droits de l'homme sera examinée en janvier-février 2023 les moyens d'optimiser leur contribution à ce nouveau cycle d'examen et aux travaux du Conseil des droits de l'homme en général.

Un service d'interprétation sera assuré en anglais et en français tout au long de la réunion. L'interprétation en espagnol pourra également être proposée sur demande.

## PROGRAMME PROVISOIRE

**Lundi 12 septembre 2022**

15 heures	<b>Allocutions liminaires</b>
15 h 10	<b>Séance I : Présentation succincte de l'EPU et du Conseil des droits de l'homme de l'ONU</b>  Cette séance aura pour objet de présenter dans les grandes lignes le fonctionnement de l'EPU et du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. <ul style="list-style-type: none"><li>• M. Gianni Magazzeni, Chef de la division de l'EPU du HCDH</li></ul>
15 h 20	<b>Séance II : Activités menées par l'UIP et le HCDH en vue d'accroître la contribution des parlements à l'EPU</b>  Cette séance consistera en une présentation des activités menées par l'UIP et le HCDH au fil des ans en vue d'accroître la participation des parlements et des parlementaires aux différentes étapes du processus de l'EPU. <ul style="list-style-type: none"><li>• M. Rogier Huizenga, Responsable du Programme des droits de l'homme de l'UIP</li></ul>
15 h 30	<b>Séance III : Enseignements tirés des précédents cycles de l'EPU et nouvelles possibilités de participation des parlements au quatrième cycle de l'EPU</b>  Cette séance visera à présenter les enseignements tirés des précédents cycles de l'EPU et à examiner les nouvelles possibilités qui s'offrent aux parlements en vue d'accroître leur participation au quatrième cycle de l'EPU. <ul style="list-style-type: none"><li>• M. Jeroen Klok, Chargé des droits de l'homme au HCDH</li></ul>
15 h 40	<b>Débat interactif</b>  Cette séance sera organisée comme suit :  Dans un premier temps, chaque délégation sera invitée à présenter brièvement l'expérience de son parlement en matière de participation à l'EPU. Il sera demandé aux délégués de décrire en détail la contribution de leur parlement aux précédents cycles de l'EPU ou, en l'absence d'une telle contribution, d'expliquer pourquoi le parlement n'a pas été en mesure d'y participer (pleinement).  Dans un deuxième temps, chaque délégation sera invitée à expliquer la façon dont le parlement du pays concerné souhaite contribuer au quatrième cycle de l'EPU.  Enfin, dans un troisième temps, les participants seront invités à préciser de quelle manière l'UIP et le HCDH pourraient les aider à accroître leur participation au processus de l'EPU, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations de l'EPU.
16 h 45	<b>Fin de la réunion d'information</b>